CA Coeur de Flandre : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 104 360 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA Coeur de Flandre affichait un encours de dette de 46,2 M€, soit 442 € par habitant, une épargne brute égale à 30,4 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 2,6 ans.

Dette par habitant
442 €
46,2 M€ au total

Capacité de désendettement
2,6 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
30,4 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
383 € / hab.
40 M€ au total

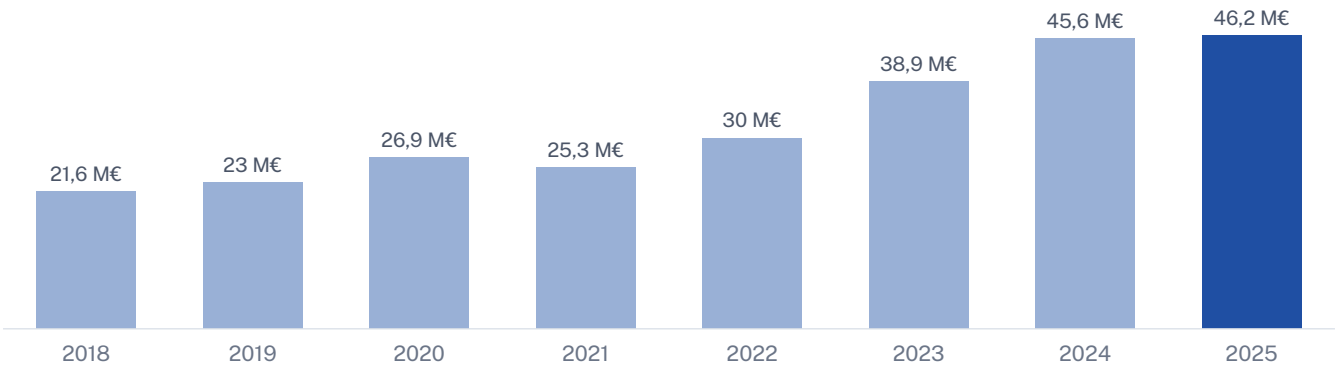
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	383 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	28,9 %	111 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	30,4 %	168 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	442 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	251 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	19 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 21,6 M€ en 2018 à 46,2 M€ en 2025 (+113,3 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	21,6 M€	12,8 %	4,9 ans	11,3 M€
2019	23 M€	18,8 %	3,3 ans	9,9 M€
2020	26,9 M€	13,1 %	5,6 ans	9 M€
2021	25,3 M€	14,5 %	4,6 ans	12,3 M€
2022	30 M€	20,6 %	3,4 ans	20 M€
2023	38,9 M€	14,9 %	5,9 ans	20,5 M€
2024	45,6 M€	36,5 %	2 ans	24,3 M€
2025	46,2 M€	30,4 %	2,6 ans	26,2 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Coeur de Flandre
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,7 M€ pour 11 projets
Part du coût des projets payée par l'État	20,2 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	1,6 M€ pour 3 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Amenagement d'un parking a la halte-gare de strazeele	197 303 €
2023	DSIL	aménagement d'une aire de stationnement et de services de camping-car sur Cassel	60 940 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.